

En parlant au nom de ma circonscription, je pense que je me fais l'écho du sentiment qui anime la grosse majorité de la population de la région de l'Atlantique. Nous ne pouvons accepter le fait que le gouvernement et notre ministre des Travaux publics (M. Dubé), en collaboration avec le ministre de l'Environnement et des Pêches aient de toute évidence donné la priorité à la construction de tours administratives à Ottawa et aux agréments dont je viens de parler plutôt qu'à des installations qui permettent à nos pêcheurs de la région de l'Atlantique, surtout à Terre-Neuve et dans ma circonscription, d'exercer avantageusement leur activité.

Il est un peu inquiétant de constater que notre gouvernement préfère dépenser, ou tout au moins s'engager à dépenser 36 millions de dollars pour la construction d'un nouvel immeuble devant loger le ministère des Finances et le Conseil du Trésor à Ottawa plutôt que de procurer ces installations dont la région atlantique a tellement besoin ou seulement d'entretenir les installations actuelles. Notre ministre des Travaux publics dirige un ministère qui a laissé des propriétés de l'est du Canada, et de Terre-Neuve surtout, se détériorer à un tel point que dans de nombreux cas elles ont été déclarées dangereuses et qu'il faut les faire évacuer ou y interdire toute circulation.

● (2210)

Pouvez-vous imaginer des régions de Terre-Neuve—et j'ai vu cela—où la pêche constitue l'élément vital de l'économie de cette province, la principale source de revenus des gens qui y vivent, où des barrières sont érigées sur les quais publics pour interdire les véhicules parce que les quais ne sont pas sûrs? Nous avons un gouvernement qui prétend ne pouvoir affecter des fonds nécessaires aux installations de ce genre mais qui, par contre, peut dépenser cette année plus de 25 millions de dollars pour fournir des installations de toutes sortes à la bureaucratie à Ottawa et au Haut Canada. Il est difficile de comprendre cela. Naturellement, le ministre de l'Environnement et des Pêches est à blâmer, il n'est peut-être pas le seul, mais il porte certes une grande part du blâme, car, de toute évidence, il s'intéresse davantage à imposer des règlements et des restrictions aux pêcheurs au lieu de les aider à accroître leurs prises et leurs revenus.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre. Je dois interrompre le député car son temps de parole est écoulé.

L'hon. Jack Davis (ministre de l'Environnement et des Pêches): Monsieur l'Orateur, le député de Saint-Jean-Ouest (M. Carter) ne sait peut-être pas que le gouvernement fédéral consacre plus d'argent, et de loin, à l'industrie de la pêche par dollar de profit par employé qu'à toute autre industrie au Canada. C'est le cas aujourd'hui. Ça été le cas depuis un certain nombre d'années et, par conséquent, à titre de ministre des Pêches, je n'ai pas à lui présenter d'excuses, ni à personne d'autre, pour le niveau d'assistance fédérale accordée aux pêcheurs.

Ces dernières années, un certain nombre de ministères ont contribué à aider les pêcheries, le plus important sous ce rapport étant le ministère de l'Expansion économique régionale. On a noté au cours de ces six dernières années un développement fantastique du côté des établissements de traitement du poisson. Le député le sait, les pêcheurs le savent bien, et l'industrie le sait certainement. On a également noté au cours des trois dernières années une augmentation remarquable du nombre de nouveaux navires de pêche sortis des chantiers. Et il y a en ce moment beaucoup plus de navires de pêche en chantier au Canada

Motion d'ajournement

qu'il n'y en a eu dans toute l'histoire de cette industrie. En outre, dans ce cas, il existe une subvention de 35 p. 100 pour presque tous ces navires.

Donc, premièrement, au niveau de la transformation et deuxièmement, à celui des navires et de leur équipement, il y a eu une expansion remarquable des efforts publics d'aide aux pêcheurs. Nous entrons maintenant dans une troisième phase; de plus grands navires sont en chantier et nous avons besoin de nouveaux types de quais. Je serai le premier à admettre que nous sommes loin d'avoir consacré des efforts comparables à ceux faits pour les ports de petits navires; or nous devons les faire au cours des prochaines années pour nous occuper de ces nouveaux navires et pour nous assurer que le poisson sera efficacement acheminé des bateaux jusqu'aux usines.

Le budget total du service des pêches au Canada s'établit maintenant à près de 100 millions de dollars. Une très grande part de ce budget est dépensée à Terre-Neuve et j'aurais aimé que le député mentionne des statistiques dans ce domaine plutôt que de parler des édifices publics qui de toute façon ne peuvent pas être très utiles de façon directe aux pêcheurs de Terre-Neuve.

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES—LE PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UNE RAFFINERIE À GROS CACOUNA—LES NÉGOCIATIONS QUÉBEC-ARABIE SAOUDITE

M. John Harney (Scarborough-Ouest): Monsieur l'Orateur, la semaine passée j'ai commencé à poser une série de questions au ministre de l'Environnement (M. Davis) sur le projet d'aménagement d'un port pour pétroliers géants dans la région de Gros Cacouna-Île Verte sur la rive sud du Saint-Laurent. Évidemment, les réponses ont été loin de me satisfaire et c'est pourquoi je reviens à la charge ce soir sur le même sujet.

Répondant à la question que j'ai posée le 29 mai, le ministre a dit ceci:

Monsieur l'Orateur, nous avons déjà terminé l'évaluation des effets sur l'environnement du projet de Lorneville au Nouveau-Brunswick et une enquête est en cours au sujet du projet de Canso. Nous nous faisons toujours un plaisir de collaborer avec les provinces dans l'exécution de ce genre d'évaluations.

Bien qu'on ne puisse rien trouver à redire à ces remarques, elles ne répondaient pas à la question que j'avais posée sur le projet de construction d'un port pour pétroliers géants dans la région de Gros Cacouna-Île Verte. Il saute aux yeux que l'endroit est mal choisi pour un tel aménagement. A cet endroit, le Saint-Laurent n'est pas très large. Les courants de la marée sont très forts et extrêmement variables. Les deux rives sont parsemées de bas-fonds et le milieu du fleuve est coupé par une dangereuse petite île appelée l'île Rouge. Étant donné que les pétroliers géants peuvent parcourir jusqu'à 10 milles avant de s'arrêter, on se demande si l'aménagement d'un port à cet endroit est le fruit d'une bonne idée ou d'un cauchemar.

Une lettre du ministre publiée dans le numéro de samedi dernier du *Globe and Mail* de Toronto m'indique qu'il se préoccupe peut-être de ce projet. Il y écrit par exemple:

Alors pourquoi courir le risque de défigurer nos belles îles du golfe?

Il parlait des îles du golfe de la côte ouest.

Pourquoi courir le risque de polluer un panorama plusieurs fois plus précieux que les Mille Îles sur le Saint-Laurent?